154-2026-U

COMMUNE DE PLOUGASNOU

dossier n° AP 029 188 26 00003

date de dépôt : **8 juillet 2026**

demandeur : **SEL PHARMACIE FRIANT- LE GROS**
Madame Marlène LE GROS

pour : **Remplacement des enseignes**

adresse terrain : **2 Centre commercial de Poulbraou**
29630 PLOUGASNOU

AUTORISATION PREALABLE FAVORABLE
d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne au nom de la commune de PLOUGASNOU

Le maire de la Commune de PLOUGASNOU,

Vu l'autorisation préalable présentée le 8 juillet 2026 par SEL PHARMACIE FRIANT- LE GROS - Madame Marlène LE GROS demeurant lieu-dit 2 Centre commercial de Poulbraou 29630 PLOUGASNOU ;

Vu l'objet de l'autorisation préalable :
- pour le remplacement des enseignes ;
- sur un terrain situé lieu-dit 2 Centre commercial de Poulbraou 29630 PLOUGASNOU;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code du patrimoine ;

Vu le Règlement Local de Publicité intercommunal, approuvé le 30 janvier 2023 ;

Vu l'avis de dépôt affiché en mairie le 13 juillet 2026 ;

Vu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 24 septembre 2026 ;

Vu les pièces complémentaires réceptionnées le 14 septembre 2026 ;

ARRÊTE

Article Unique

Il n'est pas fait opposition à l'autorisation préalable.

Le 06/10/2026

Le maire

Serge WLODARCZAK
Maire de Plougasnou

MAIRIE de PLOUGASNOU (Finistère)